



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES ELUS DU COMITE DE
PILOTAGE PAYS LANDES/GIRONDE
Du 05 septembre 2002 à Luxey**

Etaient présents :

COUTIERE DominiquePrésident
DEYRES Jean-ClaudeMaire de Morcenx, *Président de la
Communauté de Communes du Pays Morcenais*, Vice-Président du Conseil Général des Landes
DUCOS JacquesMaire de Ste-Foy, *Conseiller Général*
du canton de Villeneuve de Marsan
BOUDEY Jean-MarieMaire de Luxey, *Conseiller Général*
du canton de Sore
HERRERO MichelMaire d'Estigarde, *Conseiller Général*
du canton de Gabarret
PEDEUBOY Jean-LouisMaire de Labouheyre, *Conseiller*
Général du canton de Sabres
DUPIOL GuyMaire, *Conseiller Général* du canton
de St-Symphorien, *Président de la Communauté de Communes du Pays Paroupian*
DARGUENCE MichelMaire de Lerm et Musset, *Conseiller*
Général du canton de Grignols
DARREMONT JeanMaire de Cudos, *Conseiller Général*
du canton de Bazas
DUPRAT AlainMaire de Bourriot-Bergonce,
Président de la Communauté de Communes du Pays de Roquefort
JORDAN SergeMaire de Losse, *Président de la*
Communauté de Communes du Gabardan
SEBASTIEN Jean-PaulMaire de Sabres, *Président de la*
Communauté de Communes de la Haute Lande
CAZENAVE AlainMaire de Bernos-Beaulac, *Président*
de la Communauté de Communes du Bazadais
JAVEL ChristianMaire de Onesse et Laharie, *Délégué*
Communauté de Communes du Pays Morcenais
D'AVEZAC HenriMaire d'Argelouse, *Délégué SIVOM*
de Sore
CHANUT PierreMaire de Roquefort, *Délégué*
Communauté de Communes du Pays de Roquefort
MARQUETTE PaulMaire de Bazas, *Délégué*
Communauté de Communes du Bazadais
BOSSET BernardSuppléant Communauté de
Communes du Bazadais
CARREYRE Philippe*Délégué Communauté de Communes*
du Bazadais
LACOME MichelMaire de Balizac, *Délégué*
Communauté de Communes du Pays Paroupian
DURANTAU VivianeMaire de Captieux, *Déléguée*
Communauté de Communes de Captieux/Grignols
DONNEVE BernardMaire de Bourideys, *Délégué*
Communauté de Communes de Villandraut
LESPARRE Jean*Délégué Communauté de Communes*
du Pays de Villeneuve de Marsan en Armagnac Landais
MAISONNAVE Jean-LouisMaire de Brocas, *Délégué*
Communauté de Communes du Pays d'Albret



GUILHEMSANS Jean-Marie Maire de Belhade, *Délégué*
Communauté de Communes de Pissos

FILHOL Raymond Maire de Gabarret, *Délégué*
Communauté de Communes du Gabardan

TRABUCHET Serge Maire de Sagnac et Muret, *Délégué*
Communauté de Communes de Pissos

Etaient excusés :

M. Marc LALANNE *Conseiller Général* du canton de
Captieux

M. Jean PERINGUEY *Conseiller Général* du canton de
Villandraut, *Président de la Communauté de Communes de Villandraut*

M. Michel BERNARD *Délégué Communauté de Communes*
du Pays Morcenais (Pouvoir à M. Jean-Claude DEYRES)

Mme Laurence HARRIBEY *Déléguée Communauté de*
Communes de Villandraut

M. Bernard ROUMEGOUX *Délégué SIVOM de Sore (Pouvoir à*
M. Dominique COUTIERE)



I. ORAC (voir annexe)

La proposition de délibération est adoptée sous réserve **que soit précisé** :

- **l'urgence** du démarrage de l'ORAC en Sud-Gironde
- **la maîtrise d'ouvrage** par le SMR de cette ORAC
- **l'urgence** de mise en œuvre d'une opération envers les artisans et commerçants du canton de Gabarret

II. Restitution des conclusions des travaux de réflexion sur la Charte Pays

Après discussion les élus à l'unanimité :

Affirment la nécessité de restituer auprès de l'ensemble des élus du Pays les travaux des diverses commissions de travail, afin de recueillir leur avis.

Décident :

- **l'envoi** pour la mi-octobre aux Présidents des Communautés de Communes ou des SIVOM de toutes les synthèses sur chaque thème, accompagné d'une synthèse générale préfigurant l'architecture du projet de Charte.
- **leur diffusion** par les Présidents à l'ensemble des délégués et des Conseils Municipaux de leur Communauté de Communes ou SIVOM
- **l'organisation** avant la fin novembre de réunion des intercommunalités pour délibérer sur ces propositions et les observations formulées et leur renvoi au plus tard pour le 30 novembre au Président du Comité de Pilotage.

Précisent :

- que ces réunions pourront être inter cantonales si les élus le souhaitent.
- que le Président du Comité de Pilotage ainsi que les techniciens peuvent assister à ces réunions à la demande des Présidents des intercommunalités.

Souhaitent que les Conseils Municipaux soient associés au débat.

III. Communication de la démarche Pays

Il est décidé :

- **la réalisation** d'une lettre d'information Pays grand public
- **sa diffusion** auprès de l'ensemble des habitants du Pays le plus rapidement possible

il est souhaité que les élus diffusent aussi de l'information sur le Pays par l'intermédiaire de leurs bulletins



IV. Poursuite de la démarche :

Les points suivants sont arrêtés :

- **Organisation** avant la fin du mois de septembre des trois réunions prévues (Habitat, Agriculture, Forêt) sur des thématiques transversales, ainsi que des dernières réunions des groupes de réflexion pour finaliser leur synthèse
- **Début de la rédaction** de la Charte par les techniciens dès le mois d'octobre et envoi de la première proposition pour amendement à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage avant la fin de l'année.
- **Etude comparative** (avantages et inconvénients) sur la future structure juridique prévue par la loi, syndicat mixte ou GIPL (Groupement d'Intérêt Public Local) pour la mi-octobre et sa diffusion à l'ensemble des membres du Comité de Pilotage
- **Réunion** d'un Comité de Pilotage avant la fin de l'année.

V. Divers

Désignation de M. Serge JOURDAN rapporteur de la Commission Habitat comme délégué du Pays au Comité de Pilotage du Fonds d'Intervention sur les Airiaux.

Après restitution rapide de la réunion sur l'urbanisme organisée à la demande de Commission Habitat par M. le Préfet, en présence des deux directions de l'Equipement ; Landes et Gironde, décision d'envoi de son compte rendu validé par M. le Préfet à tous les Maires.

Adoption après débat par l'ensemble des élus présents d'une délibération (voir annexe) en réaction aux divers courriers des Chambres Consulaires des Landes, et envoi de celle-ci aux Présidents des trois Chambres Consulaires, ainsi qu'à l'ensemble des personnes interpellées, **et souhait** unanime de ne pas entrer dans une polémique stérile.



DELIBERATION DES ELUS DU COMITE DE PILOTAGE DU PAYS LANDES/GIRONDE REUNIS A LUXEY LE 05 SEPTEMBRE 2002

Les élus du Comité de Pilotage Pays Landes/Gironde, réunis le 5 septembre 2002 à Luxey, **après voir rappelé** les dates et les décisions importantes qui ont ponctué la démarche Pays,(cf.annexe) :

vu le bon déroulement de la démarche et la qualité des travaux réalisés :

confirment unanimement et solennellement

- les choix de l'organisation retenue pour conduire la mise en œuvre du Pays ainsi que la composition du Comité de Pilotage et du Conseil de Développement
- le rôle légitime des élus dans les choix futurs à faire à l'issue de la phase de concertation et de réflexion pour bâtir la proposition finale de charte de Pays qui sera soumise à l'approbation des communautés de communes du Pays.

rappellent :

- l'ambition de la démarche : élaborer le nouveau projet du territoire pour les dix prochaines années, au service du territoire et de ses habitants et de leur intérêt collectif et non d'intérêts partisans.
- le souhait de voir participer à la réflexion le plus grand nombre de partenaires et de compétences dans l'intérêt du territoire
- l'affirmation, dès le lancement de la démarche, que toutes structures représentatives pouvaient être associées à la réflexion générale à la demande des rapporteurs des différentes commissions de travail.
- le souci d'établir un projet le plus consensuel possible et le plus adapté aux enjeux essentiels du territoire.

émettent le souhait :

- de la structuration du Conseil de Développement pour assurer sa pérennité
- de la poursuite de son rôle d'organe consultatif à côté du Comité de Pilotage et d'aide à la mise en œuvre de la Charte au service du territoire dont il est issu.



**ANNEXE DELIBERATION DES ELUS DU COMITE DE PILOTAGE
DU PAYS LANDES/GIRONDE
LE 05 SEPTEMBRE 2002 A LUXEY**

LES ETAPES DE LA DEMARCHE PAYS

- 1999-2000 réalisation par l'Airial du diagnostic sur la Haute-Lande dans le cadre d'un large partenariat constructif, permettant la préparation des dossiers de candidature Pays et Leader+ déposés respectivement en juillet et août 2001.
 - le 14 novembre 2001 à Labrit, réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Airial et des Présidents des Communautés de Communes et Sivom de la Haute-Lande, accord unanime sur la proposition
 - du mode :
 - d'organisation du Pays (Comité de Pilotage, Conseil de Développement)
 - de représentation (pas d'élus dans le Conseil de développement, uniquement des personnes représentatives vivant sur le territoire)
 - de désignation des membres au sein de ces instances (par les intercommunalités),
 - de la méthode de travail,
- à soumettre à l'approbation des communautés de communes et Sivom.
- le 27 décembre 2001 sélection par la DATAR du projet Leader+ Haute-Lande élaboré par l'Airial s'appliquant sur l'ensemble du périmètre d'étude Pays proposé.
- le 14 janvier 2002 décision positive de la CRADT à l'unanimité de ses membres, sur le projet de périmètre d'études Pays déposé par l'Airial et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, après délibérations favorables des communautés de communes ou Sivom du territoire, du Conseil Régional Aquitaine, des Conseil Généraux des Landes et de la Gironde et avis favorables des deux CDCI.
- le 21 février 2002 signature par Monsieur le Préfet de Région de l'arrêté de périmètre d'études et désignation de l'Airial comme structure de coordination de la procédure Pays.



- le 21 février 2002 à Saint-Symphorien après délibérations concordantes des communautés de communes, installation du Comité de Pilotage Pays sur la base d'une représentation territoriale : les Conseillers généraux des cantons du Pays, deux délégués et deux suppléants désignés par chaque communauté de communes ou Sivom.

- le 21 mars 2002 à Morcenx installation par le Comité de Pilotage du Conseil de Développement du Pays après désignation de ses membres par les communautés de communes ou Sivom sur la base d'une représentation territoriale de 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants issues du monde économique et associatif du territoire et définition de son rôle à savoir organiser la concertation la plus large dans le cadre des travaux sur la Charte Pays.

- le 1^{er} avril 2002 à Sabres assemblée générale du Conseil de Développement qui a arrêté son mode de fonctionnement, d'organisation de ses travaux, et a entériné le principe de l'ouverture des groupes de réflexion à d'autres partenaires.

- le 22 Mai 2002 à Bazas, 1^{ère} assemblée générale du Pays rassemblant les membres du Comité de Pilotage et du Conseil de Développement et réaffirmation de l'ouverture des commissions de réflexion à toutes personnes qualifiées ou organismes souhaitant apporter sa contribution, notamment les chambres consulaires.

- le 3 juin 2002 à Labrit rencontre entre le Président du Comité de Pilotage et des représentants des 6 chambres consulaires, dont messieurs les Président des Chambres des Métiers des Landes et de la Gironde, présentation de la méthode retenue par les élus pour l'élaboration de la Charte Pays, et réaffirmation du souci d'une concertation fructueuse et de la participation des chambres aux débats.

- le 27 juin 2002 à Sore 2^{ème} assemblée générale de Pays en présence de Monsieur le Préfet des Landes et du Vice Président du Conseil Régional, débat sur l'organisation des rapports du Pays avec l'administration d'Etat, et souhait de Mr LESCA représentant le CESR Aquitaine que les chambres participent aux débats.

- le 4 Juillet 2002 à Captieux participation du Président du Comité de Pilotage avec des élus du Pays aux « Assises de l'Artisanat du Pays Landes Gironde », et reconnaissance publique de la qualité du travail accompli et de l'intérêt des propositions formulées,